

- CAMP SKI AAL-
DU 02 AU 07 MARS 2020
A VALLOIRE (SAVOIE)



CHARTRE DU CAMP AAL

Avance Au Large (AAL) est une branche de la communauté de l'Emmanuel qui désire fournir aux jeunes une proposition de **détente** mais aussi et surtout un lieu d'expérience **humaine et spirituelle**. Cette activité d'hiver est un service offert aux parents pour les soutenir dans leur tâche d'éducation. Le camp 2020 est un partenariat entre la paroisse st Nizier (Lyon) et les paroisses du val de Saône.

Plusieurs convictions nous animent et demandent à être partagées par les participants.

1. Notre vie sur terre est un cadeau incroyable. Certains lieux et activités permettent davantage de goûter la **beauté de l'existence**. C'est le cas du magnifique cadre des Alpes et des activités de montagne. Le jeune s'engage à vivre avec **bonne humeur** ce temps de détente de qualité, que ce soient les 4 jours de ski ou la journée plus calme du jeudi (marche en montagne). Il pourra ainsi entrer dans une joie simple et véritable et apprendra à poser sur le monde et les autres un regard émerveillé et confiant.
2. La montagne est traditionnellement le lieu de l'expérience spirituelle, de la rencontre de Dieu. Ce séjour veut permettre au jeune **d'approfondir sa foi**, en particulier en **déployant sa vie intérieure**. Par le moyen d'une **vie sobre** (pas de portable, ni d'ipod ou de console de jeu) et par des **temps spirituels** régulièrement proposés que chaque participant s'engage à vivre de tout son cœur (prière du matin, topos, messe, veillée), le jeune sera amené grandir dans la rencontre de Dieu. L'enjeu est qu'il ne se considère pas seulement comme un être de besoin mais qu'il se perçoive également riche d'une vie personnelle à découvrir et à partager.
3. Vivre à partir de son cœur, se savoir précieux et aimé favorise **la rencontre de l'autre et des amitiés riches**. Le jeune aura soin de s'ouvrir à tous, d'apprendre de chacun. Il saura contribuer à créer un climat moral sain (cigarettes et alcool bannis, pas de flirt ni d'amitiés trop exclusives, refus des jugements téméraires). Ces exigences sont les conditions pour **vivre de belles relations**, construire de vraies amitiés, trésor inestimable pour grandir en confiance.

4. Le séjour n'est pas une prestation dont le jeune serait seulement un consommateur. Nous voulons qu'il ne subisse pas le camp (ni sa vie !) mais qu'**afferme dans sa liberté et fortifié dans les vertus**, il ait à cœur de mettre ses **talents** et son énergie au **service des autres**. La prise en charge de la vie quotidienne (propreté, vaisselle, rangement), l'investissement actif dans les activités (animation des temps de prière, préparation des veillées) et l'entraide seront les lieux de ce **don**.

5. Notre conviction est qu'un tel projet dépend essentiellement de **l'équipe d'animation**. La présence de prêtres et diacre, la fidélité des animateurs à leur vie chrétienne, leur service bénévole et soucieux de chaque jeune constituent des éléments porteurs. Les animateurs sont pour la plupart membres de l'Emmanuel ou proche du charisme de cette communauté.

Les fruits des précédents camps (joies véritables, amitiés profondes, cheminement réel vers Dieu...) nous confortent dans l'importance de ces moments pour la croissance humaine et spirituelle des jeunes. Avec toute l'équipe d'animation, nous sommes chaque fois plein d'action de grâce pour ce que nos yeux voient et également plein d'espérance pour ce monde !

P. Christophe MALRIC (directeur du camp)

et toute l'équipe des paroisses de st Nizier et du Val de Saône

✂-----

- ☐ Nous, parents et jeune, avons lu **ensemble** la charte et y adhérons pleinement.
- ☐ Nous, responsables du jeune, avons été informés que la perte ou les dégâts éventuels causés sur le **matériel de location** (skis, chaussures, bâtons et casque) ne sont pas couverts par les assurances du camp et qu'ils seront donc à notre charge.
- ☐ Nous donnons à l'organisateur le **droit à l'image** pour la promotion du camp et le partage des photos.
- ☐ Nous avons joint à l'inscription la **fiche sanitaire signée**
- ☐ Nous joignons également les **2 chèques** : 100€ et 280€ (ou +) à l'ordre de association éducative JP II

Date :

Signature du jeune :

S

P. Christophe Malric, 1 rue gacon, 69250 Neuville sur Saône – christophe.malric@gmail.com

g

n